Inscription et finance d'inscription

Inscription au moyen du formulaire en ligne disponible sur notre site internet www.ilce.ch jusqu'au 15 octobre 2010. Les inscriptions seront prises dans l'ordre de leur arrivée et confirmées par l'envoi d'un bulletin de versement. Le prix comprend la participation au colloque, le repas de midi, les boissons des pauses et la documentation.

CHF 400.-

CHF 300.- pour diplômé-e-s et certifié-e-s de l'ILCE ou de l'ERMP, membres de l'ASECE

CHF 150.- pour étudiant-e-s HES/UNI, avocat-e-s stagiaire-s

CHF 80.- repas du jubilé (sur inscription)

Frais d'annulation : les frais d'annulation se montent à CHF 100.- si l'annonce est reçue par écrit jusqu'à 10 jours avant le séminaire. Aucun remboursement n'est possible en cas de dédite ultérieure. La personne inscrite peut en tout temps indiquer au secrétariat qu'elle sera remplacée par une personne de son choix.

Renseignements

Pour toute demande de renseignements, vous pouvez contacter:

ILCE Institut de lutte contre la criminalité économique Haute école de gestion Arc

Tél. 032 930 20 20 Fax 032 930 20 21

ilce@he-arc.ch www.ilce.ch

Intervenant-e-s

Isabelle Augsburger-Bucheli, Dr en droit, Doyenne de l'ILCE

Benjamin Auderset, MAS LCE, Chef de team, Division des affaires pénales, Administration fédérale des contributions, Berne

Paolo Bernasconi, Avocat, Professeur à l'Université de St-Gall

Patrick Blaser, Diplômé des Etudes supérieures de droit, Avocat, Associé

Thomas Fuhrer, Avocat, MAS LCE, Leiter Compliance, Aargauische Kantonalbank Oliver Friedmann, LL.M. Avocat

Olivier Kubli, Directeur de la HEG Arc

Christophe Léchaud, MAS LCE, Avocat, Membre de la Direction, Affaires Juridiques, BNP Paribas (Suisse) S.A

Joseph Merhai, Avocat, DES, Expert fiscal diplômé

Bertrand Perrin, Dr en droit, Professeur HES, Responsable adjoint de l'ILCE

Aurélia-Joyce Rappo, Dr en droit, Avocate

Irwin Spilka, Executive Director, Stonehage Group, London

David Wilson, MCJ, TEP, Associé

Dario Zanni, Juge d'instruction, Genève



Réalités juridiques du secret bancaire

Colloque du jeudi 21 octobre 2010

Haute école de gestion Arc Espace de l'Europe 21, Neuchâtel





Public cible

Intermédiaires financiers, banquiers, avocat-e-s, notaires, magistrat-e-s, responsables compliance, membres des autorités de régulation, politiciens et politiciennes, diplomates, diplômé-e-s de l'ILCE, journalistes, étudiant-e-s.

Objectifs

L'Institut de lutte contre la criminalité économique a été créé à la fin de l'an 2000. Il a été décidé de marquer **son 10ème anniversaire** par une journée d'étude et de réflexion sur un thème d'une brûlante actualité.

Le secret bancaire est, depuis plusieurs mois, au coeur d'une tourmente politique et économique et sa mort est régulièrement annoncée. Ce colloque, consacré aux réalités juridiques du secret bancaire, a pour principal objectif de replacer cette notion sur le terrain du droit et de l'approfondir dans un cadre scientifique pluridisciplinaire. Différentes facettes du secret bancaire seront ainsi étudiées et discutées dans une perspective comparative et évolutive.

Programme

08h15-08h45	Accueil
08h45-09h00	Mots de bienvenue, ouverture du colloque
	MM. Olivier Kubli et Bertrand Perrin
09h00-9h15	Introduction - un peu d'histoire
	Mme Isabelle Augsburger-Bucheli
09h15-09h45	Fondements juridiques actuels du secret bancaire
	Mme Aurélia-Joyce Rappo
09h45-10h30	Secret bancaire et autres secrets professionnels dans les nouveaux Codes suisses de procédure civile et pénale
	M. Paolo Bernasconi
1030-10h50	A quel point le secret bancaire résiste-t-il aux procédures en ma- tière d'impôts directs et indirects ?
	M. Benjamin Auderset

10h50-11h20	Pause
11h20-11h50	Le trust - Janus de la règlementation bancaire
	M. David Wallace Wilson
11h50-12h40	Conventions de double imposition, traités fiscaux et secret ban- caire
	MM. Christophe Léchaud et Joseph Merhai
12h40-13h00	Die strafrechtliche Mitverantwortung von Bankangestellten für Steuerdelikte der Bankkunden*
	• M. Thomas Fuhrer
13h00-14h15	Repas
14h15-14h45	L'enquête en milieu bancaire - obstacles et pratiques liés au secret bancaire
	M. Dario Zanni
14h45-15h15	Le secret bancaire à l'épreuve du droit civil suisse et international
	M. Patrick Blaser
15h15-15h45	Pause
15h45-16h00	Bank Secrecy in Singapore*
	M. Oliver Friedmann
16h00-16h30	Banking Secrecy in the United Kingdom*
	• M. Irwin Spilka
16h30-17h00	Table ronde - clôture du colloque
	M. Bertrand Perrin et tous
17h00	Vernissage de la collection «Les Actes de l'ILCE» et apéritif offert pour les 10 ans de l'ILCE
18h30	Repas du jubilé à l'Hôtel Alpes et Lac, en face de la gare, sur inscription (participation financière de CHF 80)

^{*} Conférence sans traduction simultanée, mais avec documentation en français